



COMPTE-RENDU

Journée en forêt régionale de Verneuil (Espace naturel régional de la Butte de Marsinval)

Présentation des principes de gestion forestière
prévus dans l'aménagement forestier

Mercredi 13 avril 2022

Objet de la journée :

Cette journée a été animée conjointement par l'Agence des espaces verts, l'Office national des forêts et l'association Pro Silva. Elle fait suite au comité d'usagers du 9 décembre 2021 de l'Espace naturel régional de la Butte de Marsinval, au cours duquel un point d'avancement sur la révision du document d'aménagement forestier avait été présenté par l'AEV et l'ONF.

L'objectif de cette journée du 13 avril était cette fois de présenter, in situ, les grandes orientations de ce document, et de recueillir les éventuelles remarques et suggestions des différents partenaires. Une partie de la journée, l'après-midi, animée par l'association Pro Silva, a consisté à expliciter l'une des actions du forestier (désignation des tiges d'avenir) par un exercice de mise en pratique.

Présents AEV, ONF et Pro Silva :

- AEV : Christophe Mailet, Directeur général ; Juliette Faivre, Directrice de l'Aménagement et de la Gestion ; Guillaume Mary et Yann Le Coquen, Techniciens des espaces naturels et responsables respectivement de l'aménagement et de l'entretien de la Forêt régionale de Verneuil ; Angélique Lucas, Chargée de médiation et de communication locale et coordination des animations nature ; Maé Soulet, étudiante Agroparistech et apprentie à la Mission Gestion ; Valérie Danto, Déléguée territoriale pour les Yvelines.
- ONF : Lucille Baud, Responsable Pôle Aménagement Direction Territoriale Seine-Nord ; Patrice Nieto, Agent forestier Direction Territoriale Seine-Nord
- Pro Silva : Nicolas Luigi, Expert forestier et Délégué général de Pro Silva France.

Programme :

08h45 : Rendez-vous sur le parking de la gare SNCF Les Clairières de Verneuil

09h00 : Début de la réunion :

- Présentation générale de la forêt et du processus d'aménagement ;
- Recensement des interrogations et sujets à aborder plus spécifiquement

09h30-12h00 : Discussions sur la gestion forestière prévue en forêt régionale de Verneuil permettant de répondre aux différents enjeux (environnementaux, sociaux, sanitaires...).

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner

14h00 – 16h30 : Mise en pratique : exercice à la désignation de tiges d'avenir.

Annexe : document sur l'avancement de l'aménagement forestier, préparé par l'ONF et diffusé lors de la réunion, avec parcellaire de la forêt. Il s'agit d'un document intermédiaire ; la rédaction complète et les cartes définitives seront disponibles dans le document d'aménagement final.

Compte-rendu de la journée :



Introduction à la visite, entrée de la forêt

- Introduction par l'AEV et l'ONF, rappel des objectifs. Cette journée est une opportunité de dialogue et de concertation de l'AEV et l'ONF avec leurs partenaires, autour du document d'aménagement forestier, en cours de révision et programmé pour les 15 prochaines années. Elle répond aussi au cahier des charges de la certification FSC, prévoyant la consultation des parties prenantes, puisqu'il est prévu que la forêt de Verneuil soit certifiée.
- Rappel des rôles de l'ONF et de l'AEV ; présentation et historique de la forêt régionale de Verneuil (Espace naturel régional de la Butte de Marsinval) ; voir annexe :

L'ONF intervient en Forêt régionale de Verneuil au titre de la soumission de la forêt au régime forestier (régime juridique comprenant un ensemble de règles spécifiques de gestion, d'exploitation et de police des forêts publiques). Le PRIF* de la Butte de Marsinval s'étend sur 952 hectares au sein desquels 347 hectares appartiennent à la Région, dont 290 hectares environ d'espaces boisés, soumis au régime forestier.

* Périmètre régional d'intervention foncière au sein duquel l'AEV réalise des acquisitions pour le compte de la Région.

La forêt, grignotée par la ville au XX^{ème} siècle, est aujourd'hui entièrement entourée par le tissu urbain. Le Chêne et le Châtaignier sont les deux essences dominantes.

L'ensemble des travaux réalisés dans cette forêt est programmé au sein d'un Document d'aménagement forestier, sur une durée de 15 ans, de 2022 à 2036 ou de 2023 à 2037.

Un des enjeux majeurs de la forêt est l'accueil du public, pour qui elle fournit un espace de respiration et de détente dans un milieu urbain assez dense. L'enjeu environnemental est également important avec plusieurs réservoirs de biodiversité, comme la lande à callune, et plusieurs espèces protégées présentes sur le site. Concernant l'enjeu économique, la forêt présente un bon potentiel en matière de production de bois d'œuvre. Cependant, les châtaigniers sont fortement attaqués par la maladie de l'encre, causée par un champignon (la maladie de l'encre est présente sur le site.)

- Du côté des usagers, intervention de la mairie de Verneuil :

« Les usagers ne sont pas bien au courant de ce qui se passe en forêt, malgré l'information communiquée par l'AEV et relayée par les publications des communes. Pourquoi le choix n'est pas fait de replanter systématiquement après les coupes ? »

Réponses de l'association Pro Silva et de l'ONF : parce qu'avant de planter, un temps d'observation est indispensable pour comprendre les dynamiques naturelles. Ce temps est nécessaire car il répond aux vrais besoins de la forêt plutôt qu'une intervention systématique qui ne prendrait pas en compte ces dynamiques. « Il est préférable de laisser faire la nature plutôt qu'intervenir ». La plantation est la toute dernière solution retenue en cas de non reprise des semis naturels.

Mairie de Verneuil : « les usagers ont le sentiment qu'il y a plus d'arbres qui sont coupés que d'arbres qui poussent ».

Réponse de l'association Pro Silva : cela est possible, en lien avec le mode de gestion dit « en futaie irrégulière » ou « mélangée à couvert continu » ou « jardinatoire »*. C'est d'abord sur cette stratégie de gestion visant à renouveler la forêt, « la matrice », qu'il faut communiquer auprès des usagers.

* *Plaquette explicative à télécharger sur https://prosilva.fr/files/brochures/PRO-SILVA_6.pages.2020_MD_mono.pdf*

- Projet de déviation RD154 contournant les communes de Vernouillet et de Verneuil-sur-Seine L'AEV est sollicitée au sujet du projet de déviation RD 154. La révision du document d'aménagement forestier ne sera pas suspendue en attendant que le projet soit confirmé ou pas.

Arrêt N°1, à proximité d'une place de dépôt de bois (stockage des bois coupés)

Présentation de cette aire de stockage (vide, les bois ont été récupérés) et explication des étapes de la remise en état : remise en état des chemins (comblement des ornières), nettoyage de la place de dépôt. La remise en état est étroitement liée aux conditions météorologiques : les chemins doivent être secs pour pouvoir être remis en état, sans quoi la circulation des engins risque de dégrader davantage les sols. Cette étape de remise en état est obligatoire et contrôlée par l'ONF et l'AEV.



Des explications sont données aussi sur la manière dont le débardage est réalisé avec un comparatif avec le débardage à cheval. Chacun présente des avantages et inconvénients.

Débardage mécanique	Rapide, moins cher, mais davantage de dégradation du sol.
Débardage à cheval	Moins d'impact sur le sol mais long et coûteux. Nécessite la prise en compte d'une limite de distance afin que les chevaux puissent débarder.

Arrêt N°2, à proximité d'une parcelle sur laquelle des travaux ont eu lieu il y a 1 an

Des explications sont données par l'association Pro Silva sur les différents stades de reprise dans le temps de la végétation après des travaux de coupes :

- 1 – la végétation herbacée
- 2- les semi-ligneux (ronces, genêts...)
- 3- les semi-ligneux plus hauts (par exemple les noisetiers)
- 4- les ligneux hauts (chêne, charme, etc.). Le Bouleau est souvent, avec le Robinier faux-acacia, une des premières essences installées. Cet arbre « prépare » souvent le retour des autres, et est amélioratrice du sol. Ainsi peut-on le voir au sol dans les parcelles. Il « signe » l'arrivée d'autres essences (chênes et charmes par exemple) et fait partie des processus dynamiques naturels observés au sein d'un écosystème forestier (sylvigénèse)



Des explications sont données aussi sur la propension du Robinier à se multiplier et sur les actions mises en œuvre pour limiter son expansion tout en tirant bénéfice de son implantation première, préalable à celle d'autres essences.

Intervention ONF : Ici nous sommes au stade 2, des semis ligneux, très recherchés du reste par les chevreuils qui y trouvent une zone appétante, plutôt rare dans le reste du massif.

On observe de fait un abrutissement (brouillage de broussailles et de jeunes arbres par les animaux sauvages) important à cet endroit. Ce type de végétation constitue 80 % du régime alimentaire des chevreuils, à la faveur de jeunes semis situés sur d'autres parcelles, lesquels seront de fait moins mangés par les chevreuils.

Le bilan de cette parcelle à N+1 après la coupe, corrobore aussi les explications données au début de la visite, sur les plantations : l'action de plantation n'est jamais la décision première. Le gestionnaire forestier travaille d'abord avec le capital naturel et intervient seulement si nécessaire, après un temps d'observation qui peut être long (à minima 5 ans). Le problème est la patience. La décision qui est prise dépend des enjeux de celui qui attend. La parole des usagers face à ce paysage pourrait être par exemple : « ils auraient pu nettoyer ! » Mais si le nettoyage est fait (retrait des branchages au sol par exemple), la dynamique naturelle est ralentie.

Plus loin, un arrêt est fait à côté d'un jeune charme situé à côté d'un chêne, pour expliquer les « soins minimaux » susceptibles d'être apportés aux peuplements pour garantir leur régénération en favorisant « l'essence objective (le Chêne) ». Nous observons que le charme domine en hauteur, de peu, le chêne. Le charme est plus compétitif que le chêne ; dans une dynamique naturelle, il aura tendance à profiter de la lumière et élargir son houppier, ce qui aura un impact négatif sur la croissance du chêne. Le chêne est l'essence « objectif », il permet de produire du bois d'œuvre avec de très belles qualités mécaniques et esthétiques. En ce sens, ici, l'action du forestier est de valoriser la

production du bois de chêne. Pour cela, il faut donc que le charme ne domine plus le chêne : en enlevant l'écorce du charme sur une petite zone, ce qui est appelé « annélation », le charme sera affaibli puis finira par mourir sur 2 ou 3 ans. Cela présente deux avantages : cette pratique permet de ne pas couper l'arbre, mais favorise aussi la biodiversité, puisqu'un arbre mort accueille une très grande diversité d'espèces (insectes, champignons...).

Arrêt N°3, à proximité d'une parcelle constituée d'arbres d'âges différents

Explications données à nouveau par l'ONF et l'association Pro Silva sur la Futaie irrégulière ou « mélangée à couvert continu » ou « jardinatoire ».

La notion d'îlot de sénescence (zone sans interventions, en libre évolution, où les arbres sont maintenus jusqu'à leur mort) est explicitée. Plusieurs îlots sont répartis en réseau sur une trentaine d'hectares sur l'ensemble de la forêt régionale de Verneuil, notamment sur la parcelle 1 (voir annexe 2). La création de ces îlots répond au cahier des charges de la Certification FSC. Le bénéfice de ces îlots est double puisque la biodiversité de ces îlots s'étend autour d'eux, ils sont donc profitables à la forêt en général.

Des explications sont données aussi sur les « arbres habitats » recensés sur l'ensemble de la forêt et conservés, marqués en général par un triangle à l'envers : ▼

Un autre réservoir de biodiversité, la Lande à callune, est également présentée. Elle fait partie des rares milieux ouverts de la forêt, offrant gîte et couvert à un cortège d'insectes et d'oiseaux spécifiques.



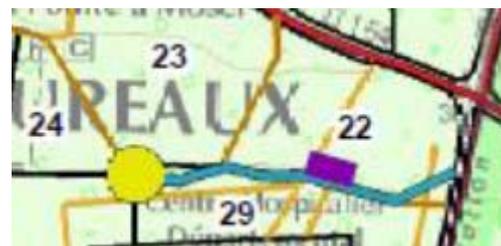
SUITE DE LA VISITE DU COTE DU BOIS DE L'HOPITAL, partie sud de la forêt

Arrêt N°4 dans le bois de l'Hôpital, à l'entrée du chemin des Coquetiers, à l'emplacement d'un projet de desserte forestière proposé dans les orientations du document d'aménagement forestier, voir annexe.

Explications sur ce qu'est une desserte forestière.

Après discussions avec les partenaires, l'ONF et l'AEV conviennent de reporter ce projet dans le futur document d'aménagement (soit dans environ 15 ans).

Ce report est décidé notamment au vu des risques de dépôts sauvages sur cette desserte et de son utilisation possible par les motos et quads.



De plus, la création d'une desserte forestière sur ce secteur n'est pas prioritaire car dans un premier temps les « soins minimaux » apportés à cette zone peuvent suffire sans qu'il ne faille couper de gros sujets (sauf dans le cas d'abattage de sécurité qui concerneraient des arbres dangereux en bord de sentier où les bois seraient alors laissés en forêt).

La desserte au nord du massif est plus urgente et sera intégrée à l'aménagement forestier.

La visite est interrompue par un jogger demandant à qui s'adresser en cas de dépôts sauvages. L'AEV le renvoie vers la police et vers l'application lancée par la Région d'Île-de-France, « AC Déchets » permettant de signaler en temps réel la localisation des dépôts.

Après la pause déjeuner, exercice de « désignation des tiges d'avenir », animé par l'association Pro Silva, sur une parcelle, Bois de l'Hôpital

Les notions de « capital », de « stock », de « qualité et valeur », de « fonctionnalité » et de « diversité » sont explicitées.

Les participants sont répartis ensuite dans les parcelles pour chercher des illustrations de ces notions.

Le capital : la rentabilité des bois

Le stock : le volume de bois

La qualité et la valeur : comment le bois va être valorisé

La fonctionnalité ou qu'est ce qui dans la parcelle attirera l'intérêt de l'écologue : liée au sol (est-ce que le sol est écologiquement intéressant ou dégradé, y a-t-il du bois mort ?, des zones ouvertes (sans arbres, ex clairières) ? des zones humides ? des arbres habitats ? des arbres bios ? quelle proportion de semis ?

Le bilan fait état d'un bon capital (beaucoup de gros arbres), mais une qualité moyenne (plutôt du bois utilisé en menuiserie mais peu de bois valorisable en bois d'œuvre, une très bonne fonctionnalité écologique (beaucoup de jeunes semis, sol riche, végétation herbacée diversifiée (ronces, fougère), mousses qui ont l'avantage de retenir l'humidité, des essences diversifiées (chênes, châtaigniers, charmes, aubépines, aulnes glutineux, un orme, bouleaux...), beaucoup de bois mort sur pied et au sol jouant aussi le rôle « d'éponges » (hydratation des arbres via le réseau de champignons liés aux arbres).



Des explications complémentaires sont données aussi sur :

- l'intérêt écologique du Lierre (plaquette à télécharger sur <https://www.fichier-pdf.fr/2017/04/10/28-le-lierre-onf/>?)
- la notion d'accroissement de la forêt, étroitement liée au climat, évaluée par le gestionnaire à l'aide de placettes de suivi (<http://www1.onf.fr/renecofor/sommaire/sites/@@index.html>)
- les différents stades des peuplements : le semis, le fourré, le gaulis puis le perchis.
- l'intérêt de la futaie irrégulière plus appétante pour les animaux. Ce paysage qui peut donner une impression de « bazar » est en réalité le reflet d'un certain équilibre.

16h30 : Fin de la journée.

Remerciements à l'ensemble des partenaires.